

Direction Enfance, Famille et Parentalité

Affaire suivie par : Sabrina Chippeaux
Tél. 03 84 90 91 74
missionsadoption@territoiredebelfort.fr

Constitution du dossier de demande d'adoption

Madame, Monsieur,

Lors de notre réunion d'information ont été évoqués avec vous les problèmes actuels liés à l'adoption ainsi que les procédures légales à respecter pour initier votre projet d'adoption.

Comme cela a été précisé, l'accueil d'un enfant ou d'une fratrie en vue d'adoption, qu'il soit d'origine française ou étrangère, est subordonné à l'obtention d'un agrément.

Conformément à l'article 3 du décret n° 98-771 du 1^{er} septembre 1998, il vous appartient d'adresser au Président du Conseil départemental :

- **Un courrier adressé en recommandé avec accusé de réception**, confirmant votre demande d'agrément en vue d'adoption. Vous y préciserez vos souhaits en matière d'adoption, le nombre et l'âge des pupilles de l'État ou enfants étrangers que vous désirez accueillir dans votre famille.
- Le questionnaire dûment complété remis lors de notre présentation (pochette rouge).
- Une photographie de votre couple ou de votre famille ou, à défaut, photocopie de la carte d'identité.
- Une copie intégrale d'acte de naissance datant de moins de 3 mois et, si vous avez des enfants, une photocopie de votre livret de famille ;
- Un bulletin n° 3 de casier judiciaire ;
- Un certificat médical datant de moins de trois mois établi par un médecin figurant sur une liste établie par le Président du Conseil départemental attestant que votre état de santé, ainsi que celui des personnes résidant à votre foyer, ne présente pas de contre-indication à l'accueil d'enfants en vue d'adoption (hors médecin traitant).
- Tout document de votre choix attestant que vous disposez de ressources adaptées pour élever des enfants (par exemple, déclaration d'impôts, bulletins de salaires).

Le délai d'instruction de votre demande est fixé, par la loi, à 9 mois, **à réception du dossier complet**.

Julie GAUTHIER
Directrice Enfance Famille et Parentalité